

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-12-chem | Bauny Item](#)[\[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite\]](#)

[E. Bauny. Somme des péchés qui se commettent entre tous états - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0417

SourceBoite_020-12-chem | Bauny

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

38 Des actes, pensées,

luy ont osté l'honneur, ou bien l'ont tant cajollée, qu'ils l'ont en fin seduite, & entraînée à leur meschante volonté, par vne crainte violente, ou reuerentiale, comme font les maistres leurs seruantes, qu'ils l'espousent, ou la dotent, autant qu'il faut, pour luy faire trouuer party conuenable selon sa qualité.

Millard de Pœnit. c. 54.

Il appert de ce discours, que si le peché de la fille n'est connu, ou s'il l'est, que neantmoins elle n'a laissé, ou ne laissera de trouuer qui la prenne à femme, avec les mesmes avantages, que si elle n'auoit point esté deshonoree: appert (dis-je) que ceux qui l'auront abusée pourront estre renuoyez absous, sans que pourtant l'on les oblige à rien enuers elle. *Nau. en son Ench. c. 16. n. 17. & 19. Less. l. 2. c. 10. num. 15.* Car en ce cas n'ayant esté interessee qu'en son honneur, (auquel toutesfois rien ne peut estre egalé en estime) elle feroit contre droit & raison, si elle exigeoit d'eux quelque reparation pecuniaire.

Car comme ainsi soit, que la pudicité vne fois perdue, ne se puisse recouurer, même par la toute-puissance de Dieu, au rapport de *Saint Basile au l. de vera Virginitate. S. Th. 2. 2. qu. 152. a. 3. ad 3. S. Hierosme en l'Epistre*

BnF
MSS

pas de verso